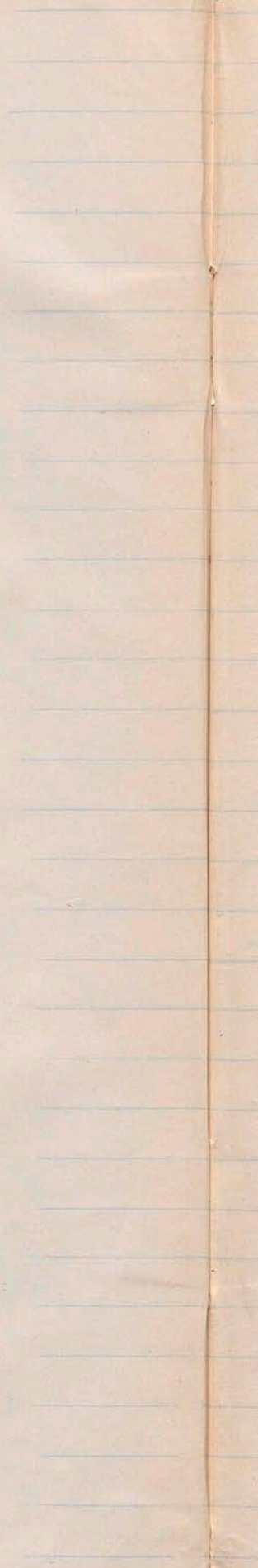


407
COMMISSION pour l'examen des projets de loi
portant déclaration d'utilité publique de che-
mins de fer (année 1888).

Nommée le 16 janvier 1888.

MM.

- | | | |
|------------------------|---|--|
| 1 ^{er} BUREAU | { | LALANNE. - <i>Président</i>
BLAVIER. |
| 2 ^e BUREAU | { | BÉRAL.
RUBILLARD. |
| 3 ^e BUREAU | { | ROGER.
DE VERNINAC. <i>Secrétaire</i> |
| 4 ^e BUREAU | { | PEAUDECERF.
OSCAR DE VALLÉE. |
| 5 ^e BUREAU | { | CHARDON.
CUVINOT. |
| 6 ^e BUREAU | { | BROSSARD. <i>Secrétaire</i>
MARION. |
| 7 ^e BUREAU | { | DREUX.
ADOLPHE COCHERY. |
| 8 ^e BUREAU | { | COLONEL MEINADIER. <i>Vice Président</i>
CHANTEMILLE. |
| 9 ^e BUREAU | { | DUSOLIER.
GARRIGAT. |



1

Séance du 14 Janvier 1884.

La séance est ouverte à 1 heure 1/4 sous la présidence
de M^r Meynadier, Doyen d'âge -

M^r Lalanne est élu Président.

M^r Meynadier Vice-président

M^r Brohard & de Verquina Secrétaire

La séance est levée à 1 heure 1/2.

Le Président.

L. Lalanne

Le Secrétaire

de Verquina

Séance du 20 février 1884.

Présidence de M^r Lalanne

M^r le Président présente l'état des travaux relatif à l'étude
projet de modification de tracé des chemins de fer Bourg la Bionne
de Champ & Amboise, dont il est donné à la Commission.

M^r le Colonel Meynadier est chargé du Rapport

La séance est levée à 1 heure 3/4.

Le Président

L. Lalanne

Le Secrétaire

de Verquina

must be constant. Comme par exemple, le d'air en la saison
ferme, par un d'air de l'air de l'air, de l'air de l'air
en un autre sur le titre 1. sur le titre 2. et sur le titre
de modification.

M. Chastanill dit qu'il fréquemment d'intérêts ont demandé
à être entendus par les commissaires; l'audition en sera
bien longue; il se fera voir par ce fait que les questions de
projet et de projet ont été faites et utiles d'entendre
d'intérêts.

M. Courdeur dit que les questions de l'air de l'air
sur les deux différents, il faut d'entendre les questions; mais
l'audition des deux commissions, a été un peu
en un point de l'air.

M. de Vallée dit que l'air de l'air de l'air de l'air
projet nouveau, mais en titre 1. l'air de l'air de l'air
pour le projet nouveau: l'air de l'air de l'air de l'air
projet.

M. le Président fait observer que l'air de l'air de l'air
questions de l'air de l'air de l'air de l'air de l'air
modifications, sur le projet de l'air de l'air.

M. Miquel dit que l'air de l'air de l'air de l'air
projet en un autre de l'air de l'air de l'air de l'air
question sur les intérêts de l'air de l'air de l'air de l'air
sur les deux sont différents.

M. Dubillet dit que les projets de l'air de l'air de l'air
Remplacement de la gare.

M. Luchery dit que le projet de l'air de l'air de l'air
ministère et a obtenu une commission importante de l'air de l'air
projet de l'air de l'air de l'air.

M. le Président dit que le projet de l'air de l'air de l'air
de l'air de l'air de l'air de l'air de l'air de l'air de l'air
et le projet de l'air de l'air de l'air de l'air de l'air.

4
M. Brossard donne son rapport sur le chemin
de la Conditte & le fait sur l'annuaire
est censé que les discussions de rapport sur
le chemin soient.

Seance du 21 Avril 1888.
Présidence de M.

La séance est ouverte à 1^h.
Sont présents M. : Magnard, Chertin, Paulay,
Brossard, Marin.
L'assemblée est tenue par les noms, aucun
d'entre eux n'est présent.

Seance du 26 Avril 1888.

Présidence de M. Lalanne.

La séance est ouverte à 1^h.
Sont présents M. : Lalanne, Magnard, C. de Villiers,
Brossard, Paulay, Garrigat.
M. Magnard a la parole pour donner lecture de son
rapport sur le chemin de la Conditte. C. de Villiers
N'est pas présent. Le rapport est lu.
Le rapport est lu.

La séance est terminée à 2^h 1/4.

Le Président
L. Lalanne

Seance du 17 Mai 1888.

Présidence de M. Lalanne

Sont présents M. : Lalanne, Magnard, Brossard,
Paulay.

M. Brossard donne lecture de son rapport sur le chemin
de la Conditte & le fait sur l'annuaire. Les autres
n'ont rien à dire.

Le Comité, de suite réuni le 24 mai
1^{er} après le soir.

Séance du 25 Mai 1888.

Présidence de M. Lalanne.

Sont présents : M. Lalanne, C^{te} Meynard, Garry et,
Pabillard, Berth, Brossier, Paudouf, & Vermeil,
Léonard, Coquery.

1^{er} M. Brossier donne lecture de rapport sur l'opinion de la
adpt par le Comité d'Angers & voyant.

Le rapport est adopté sans réserve que il sera mentionné
que le Comité n'accepte cette solution que sous réserve de
l'avis donné par M. Brossier & Lév.

2^e - M. Paudouf donne lecture de son rapport sur le
comité de l'enseignement des lycées antérieurs à la Commune
franco-algérienne à la C^{te} & l'ouest. algérie.

Le Comité adopte le conclusion de rapport de M. Paudouf
et autorise à déposer le rapport.

3^e M. Charry - donne son rapport sur l'opinion de la C^{te} de l'ouest &
de l'indivisibilité du Grand-Alsace.

Le rapport est adopté et son dépôt est autorisé.

M. Meynard dit que M. Lév. dit être entendu - j'insiste
pour le Comité.

Le soir et le soir : Chers.

Le secrétaire L. Prudent
M. Garry L. Lalanne

Séance du 11 Décembre 1888

Présidence de M. Lalanne.

Le Comité charge M. Coquery d'examiner le dossier
de Chemin de fer de Cambresis, avant & après
fait par la C^{te} de Nord.

Le secrétaire L. Prudent
M. Garry L. Lalanne

Jeune de 17 Mars 1888.

Présence de M. Lelanne

Sont présents: M. Lelanne, Curnot, C. Meynard, Blancin, Brossard, P. de Vallis, Berial, Antonin, Paudouf, ^{André, Fernand, Garçon.} M. Loo, directeur général de chemins de fer, assiste à la séance pour donner des éclaircissements sur le projet de loi de la Seine - Saône.

M. le Colonel Meynard est donné à l'application sur la loi de la Seine - Saône.

M. de Vallis demande:

1^o si l'Etat se propose de faire une enquête quand il change une loi ou bien s'il ne le fait pas.

2^o de savoir si l'Etat publie, comme on le fait pour les lois, des décrets.

M. Loo dit que le C^o d'Orléans a été en possession de la loi 7. 1883.

Il dit que l'Etat a écrit à l'ancien plateau, et a écrit par exemple en tête de pages d'enquête.

Le nouveau plateau de la Seine est fixé d'après un acte final de la loi: 1^o article concernant son règlement.

Le terrain amont est en terre élevée; cependant on a pu constater que le C^o de chemins de fer a écrit à l'Etat et a écrit.

On peut limiter le terrain de la gare, et on a déterminé par la loi de 1883. La gare est plus basse qu'aujourd'hui qu'elle l'est à l'origine, attendu que l'on pourra amener à un point plus bas et cela est évident la chose est évidente.

Quant à l'avis de la commission, l'Etat a un devoir d'enquête, cela est évident. Attendu que l'on est tenu de l'Etat seulement la loi de la Seine générale. C'est ce qui a été fait. Le nouveau terrain de la Seine est à l'Etat.

Scane le 17 Janvier 1889.

Président & M. Lelann

Les présents M. Lelann, D. Vermeil, Beril, Appurien
Pauvent, Chardon, & Villed, Brossard

M. Ghardegnat donne & explicite sur le projet
relatif au chemin de fer de Nord et les compagnies & chemins
& fer de Belgique.

Il est discuté l'empire sur la similitude de deux traités
passés avec le C^o de Nord des & conditions d'articles.

Le Comité décide qu'elle va se prononcer &
l'empire Paris & conseil d'Etat ^{sur} ces questions.

Le Président

Scane le 31 Janvier 1889.

Président & M. Lelann

Les présents M. Lelann, Beril, Chardon, Brossard,
& Vermeil,

Leandra & par après la discussion sur le projet de la
relatif au règlement des affaires de fer de Roubaix &
Andenaer et de l'indépendance à l'étranger.

Adopté. L'empire est autorisé à déposer un rapport
l'empire sur la discussion de projet & les & l'empire à l'empire.

Adopté. L'empire est autorisé à déposer un rapport

Le scane est clos à 2^h 1/4

Le Président

